LETTRE PARISIENNE

La mort de M. Chauchard
Au Palais de Justice : L'affaire Renard l'affaire Steinheil ; l'affaire Lemoine
L'Opéra russe à Paris

Paris, 16 juin.

On a beaucoup parlé, la semaine dernière, à Paris et dans toute la France, de la mort de M. Chauchard, qui fut, avec Hériot, le fondateur des grands magasins du Louvre. Son enterrement fastueux a aligné, sur les trottoirs, les rangs des curieux, mais, il est juste de le reconnaître, c'était le banal attrait d'un spectacle rarement vu, qui amenait la foule, plus que la sympathie respectueuse à laquelle a droit la dépouille mortelle de tout homme.

Chauchard fut, certes, une personnalité ; on ne saurait nier l'exemple fameux qu'il a donné à plusieurs générations, exemple de courage, d'initiative, d'intelligence, d'audace même ; et cette audace a fait sa fortune. Une fois de plus se vérifiait la psychologie et l'exactitude du vieux vers virgilien : « Audentes fortuna juvat ». Petit employé au Pauvre Diable, sans argent, sans crédit, il rêvait de l'avenir. Chez son coiffeur, il fait la connaissance d'Hériot, aussi peu millionnaire que lui. Et ces deux esprits se confient leurs chimères. Ils ont des conceptions commerciales toutes différentes des prosaïques idées d'alors ; ils rêvent de brasser des affaires colossales, de remplir l'univers de leur nom, ou plutôt du nom de leur maison ; de gagner plus par la quantité des transactions que sur chacune d'elles... Ils ont deviné l'essor industriel du lendemain, ils ont senti toute la valeur et toute la force de la publicité, de cette publicité qui est le nouveau levier d'Archimède, le levier du monde financier et commercial ; ils ont été des initiateurs. Le succès a couronné leurs espérances et leur foi ; partis de rien, issus d'une famille sans fortune, enfants du peuple, Hériot et Chauchard sont parvenus au faite des honneurs et de la richesse : démonstration vivante de la puissance de la volonté et de l'énergie.

En 30 ans, de 1855 à 1885, Chauchard réalise l'immense fortune que chacun sait et qui lui permet, dans son testament, de distribuer les millions à l'envi ; cette fortune, il la devait à son génie du négoce, de la réclame et de l'organisation. Il se plaisait à rappeler qu'il était l'inventeur de ces petits ballons distribués chaque jour aux enfants des clients ; du buffet qui désaltérait et nourrissait gratuitement les acheteurs assoiffés ou affamés ; des coupons dont la vente habilement annoncée, faisait accourir toutes les dames...

Cette fortune, cependant, ne le rendit pas plus heureux ; il était, paraît-il, hanté de craintes, s'imaginant sans cesse l'approche de la ruine et de la misère. Malade, torturé par un eczéma qui lui couvrait le corps entier, que de fois il dut envier le sort de ces braves travailleurs, solides de corps, à l'âme droite, à l'esprit reposé, qu'il voyait partir chaque matin à leur travail, sans souci, sans tristesse. Une fois de plus se réalisait en pratique la fable célèbre du Savetier et du Financier.

Ce qui a, en définitive, fait « la mauvaise presse » de M. Chauchard, ce fut la publication de son testament. Il a, évidemment, écrasé de ses largesses certaines individualités très en vue et a quelque peu oublié les petits et les humbles. Cet homme si vigoureux, au sens rassis, ne s'est pas souvenu, à la fin de sa vie, de ses origines ; pour ma part, cela m'a fâché. Lui qui avait connu et senti les inquiétudes de la misère, qui avait appris par expérience les durs moments de la vie d'employé, il aurait dû, puisqu'il n'avait point de proches à qui laisser ses millions, songer à adoucir le sort de ceux qui n'ont point eu son bonheur, ni sa chance. La fortune impose des devoirs et bien ingrat celui qui ne sait pas les remplir. Quelle satisfaction profonde, quelle joie chaude et pénétrante ne procure pas, à qui donne largement, le souvenir des bonnes actions. La sécheresse du cœur est odieuse chez le riche ; et les pauvres ne lui donnent-ils pas eux-mêmes l'exemple, eux qui se dépensent sans compter pour leurs camarades dans le besoin ?

***

Mais changeons ce discours. Les choses du Palais réclament, d'ailleurs, notre attention.

C'est d'abord l'affaire Renard, qui recommence devant le jury de Versailles, après cassation du verdict de la Cour d'Assises de la Seine. Le valet de chambre a-t-il tué M. Rémy ? Courtois, le petit groom qui vient de mourir au dépôt des forçats, était-il seul coupable et a-t-il toujours menti, avec une persévérance étonnante, pour le plaisir suprême d'envoyer au bagne un innocent ? Les jurés nous diront dans quelques jours, le sentiment qu'ils ont acquis dans leur conscience d'honnêtes gens, à la suite de longs et tragiques débats. Il est, en tout cas, indiscutable qu'un troublant mystère plane sur la culpabilité de Renard et que la ténacité de ses dénégations contrebalance les accusations de son co-accusé d'il y a quelques mois.

L'affaire passionne le public, toujours avide des sensations fortes de l'audience. Elle a relégué au deuxième plan, une autre affaire plus piquante encore, plus romanesque de toutes façons. Alors que l'on croyait l'instruction close, nous avons vu réapparaître l'ombre de la Rouquine, des manteaux à lévite et des assassins dignes des drames de l'Ambigu... mais ce n'a pas été pour longtemps.

Devant le tribunal correctionnel, le pseudo inventeur de la fabrication du diamant, l'ingénieur Lemoine, joue merveilleusement, et en bon garçon, — en beau joueur, — le rôle qu'il a commencé. Il débite aux magistrats de ravissants « boniments », qui mériteraient d'être signés Jules Moinaux ou Courteline. Il explique, avec un sérieux comique, le moyen de faire du faux diamant, formule qui équivaut à celle-ci : Pour avoir un civet de lièvre, prenez un chat, écorchez-le et faites cuire ! Il discute avec les témoins, avec les experts, avec les savants les plus réputés, pour leur démontrer qu'ils n'y connaissent rien et que lui seul incarne la science de la chimie moderne. C'est le Palais Royal transporté au temple de Thémis, et les magistrats semblent y trouver quelque amusement.

***

Il est un peu tard de parler de l'étonnante « saison d'opéra russe » que nous venons d'avoir à Paris. Nous avons pu apprécier tout le charme, toute la simplicité poignante, toute la vigueur fruste parfois, mais si vraie et si belle d'inspiration, des grands compositeurs russes : et les noms de Bonodine, de Michel Glinka, de Rimsky-Korsakoff, de Moussorgsky, qui jusqu'ici étaient surtout connus des dilettantes, ont été unanimement applaudis. Le public a également apprécié l'art dramatique intense des chanteurs et des chanteuses ; et la sveltesse, la grâce, l'agilité du corps de ballet, des danseuses comme la Pavlova, comme Ida Rubinstein, et des danseurs comme M. Nijinsky ; car, en Russie, l'art chorégraphique a conservé ses disciples dans le sexe fort, à qui généralement on n'accorde point la grâce. Ainsi en était-il chez nous il y a 150 ans, et Vestris fut le dieu de la danse plus célèbre que la Carmago.

LE PARISIEN.

LE GRAND CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL

DE ROUBAIX (20 & 21 JUIN)

Après la belle réunion militaire du 16 mai dernier, le Club Hippique prépare maintenant pour dimanche et lundi prochains, un grand concours international.

D'après les renseignements qui nous ont été donnés, les engagements seront excessivement nombreux et on pourra admirer, cette année, l'extraordinaire maëstria des spécialistes de concours hippique qui assurent le succès habituel des réunions de Paris, Vichy, Boulogne, etc., qui viendront se disputer les beaux prix offerts par le Club Hippique de Roubaix.

Dimanche, après le Prix d'Essai, toujours intéressant puisqu'on y voit nos jeunes compatriotes faire leurs premières armes sportives, aura lieu un concours de chevaux de selle et un concours d'équipages. Pour terminer la journée, les cavaliers auront à franchir les obstacles difficiles du Prix des Habits Rouges.

Le lundi se disputera pour la première fois à Roubaix, un championnat de saut en hauteur organisé comme ceux de Paris, Londres et Spa. Les meilleurs chevaux spécialistes sont annoncés comme devant disputer ce prix, et l'on peut s'attendre à voir sauter des hauteurs dépassant deux mètres ! Cette épreuve ne sera courue que vers cinq heures, après le Grand-Prix du Club, ce qui permettra à tous les amateurs d'y assister, même ceux que leurs occupations retiennent dans l'après-midi.

Nous avons vanté à plusieurs reprises, le cadre magnifique où se déroulent ces concours. Il semble que cette année la Nature ait voulu, elle aussi, contribuer au succès de la fête, car déjà toute l'enceinte de la piste du Breucq est fleurie à souhait, offrant le coup d'œil le plus ravissant que l'on puisse rêver.

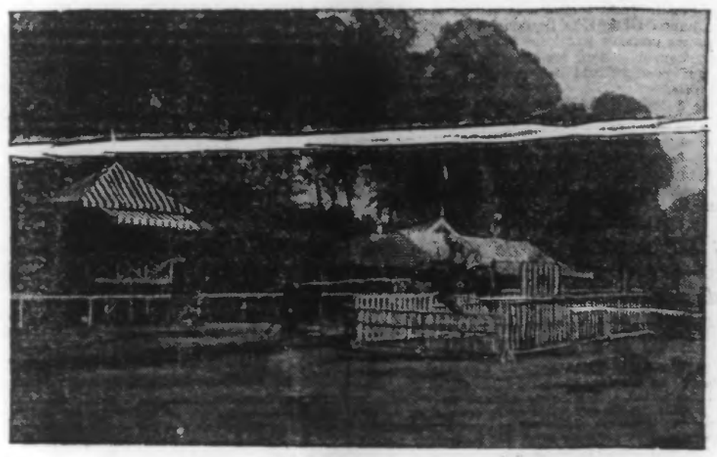

SUR LA PISTE DU BREUCQ : SAUT D'UN OBSTACLE

transactions sont sans importance. Le marché de laines peignées est très calme et les filateurs n'ont pas besoin de grands stocks parce qu'ils s'en sont pourvus dans les semaines précédentes. Les prix sont fermes. Le marché de fils à Berlin n'a pas changé, surtout à l'égard de fils peignés. De bonnes ventes ont eu lieu en étoffes pour robes de dames et la situation est en général très satisfaisante. Au marché de fils et tissus de jute, les affaires sont très calmes. Les prix ne dénotent aucun changement. Les nouvelles de l'industrie de bonneterie en Saxe ne sont pas encore favorables ; les consommateurs n'achètent que pour les besoins immédiats. Les prix sont encore en hausse. Les nouveaux ordres dans les filatures du Bas-Rhin sont très rares, mais on est encore occupé suffisamment avec les vieux ordres.

(Correspondenz Textilindustrie).

Il est moins important d'avoir de belles marchandises que de les annoncer.

Le Naufrage de Dickebusch

Les funérailles, à Menin, de Mlle Lannoy

C'est au milieu d'une assistance des plus nombreuses qu'ont eu lieu mardi matin, à neuf heures et demie, les funérailles de l'infortunée victime du tragique accident de Dickebusch, Mlle Louise Lannoy, dont le corps avait été, on s'en souvient, transporté chez sa tante, Mme veuve Lannoy-Dupont, à Menin.

La levée du corps a été faite, à la maison mortuaire, 45, rue de Bruges, par M. l'abbé Dupan, curé-doyen de l'église Saint-Vaast. Un groupe de jeunes filles, vêtues de blanc, formaient escorte autour du corbillard. Le deuil était conduit par le frère de la défunte, M. Jean Lannoy, fils, qu'accompagnait M. l'abbé Dhoore, curé de la paroisse Saint-Joseph, des Baraques. Parmi les membres de la famille, se trouvaient MM. Robert et René Lorthiois, qui, eux aussi, faillirent être victimes du terrible accident.

Dans l'assistance, nous avons remarqué : MM. Pardœn, bourgmestre ; Vandenberghe et Van Acker, échevins de Menin ; MM. Albert Masurel, ancien député de Tourcoing ; Jules Desurmont, ancien président du Tribunal de commerce de Tourcoing ; Désiré Leurent-Lefort, maire de Roncq, également ancien président du Tribunal de commerce de Tourcoing ; Joseph Torris, juge ; Verbeke, député suppléant de Courtrai ; Léon Vuysteke, conseiller provincial ; Vancoillie, juge de paix de Menin ; M. l'abbé Deram, curé-doyen d'Halluin ; M. Masui, major retraité ; M. le docteur Dhondt, d'Ypres ; plusieurs conseillers communaux de la ville ; de nombreuses personnalités industrielles de Roubaix et Tourcoing.

M. Jean Lannoy, brasseur à Ixelles, père de la défunte, assistait à l'office funèbre, ayant à ses côtés, M. l'abbé Verstraete, curé de la paroisse Saint-François. Son état de santé et la violente commotion qu'il a ressentie à la suite de l'accident, ne lui ont pas permis de suivre le convoi.

La messe a été dite par M. le doyen, ayant comme diacre et sous-diacre, MM. Delvael et Butave, vicaires. Le prêtre assistant était M. l'abbé Dewinter, vicaire.

Pendant la messe, à l'Offertoire, M. Ernest Dubois a interprété avec beaucoup de sentiment, un impressionnant « Pie Jesu », de E. Dethier. La maîtrise paroissiale a chanté la messe en plain-chant. Après la cérémonie religieuse, le convoi s'est dirigé vers la gare, où M. l'abbé Dewynter a récité les dernières prières. Le fourgon funèbre contenant le corps de Mlle Lannoy, a quitté Menin par le train de 11 heures 30, pour Courtrai, d'où il a été dirigé vers Bruxelles et Ixelles.

Un service solennel sera célébré dans cette dernière ville, en l'église Sainte-Croix, vendredi à 11 heures.

Racahout Delangrenier
Aliment des enfants et des malades.
36

LES GREVES

A ROUBAIX

Fin de la grève des tailleurs de pierres et ravaleurs

La grève des tailleurs de pierres blanches et ravaleurs peut être considérée comme terminée. La plupart des ouvriers ont repris le travail sans avoir obtenu l'augmentation de salaire qu'ils demandaient. Les autres se sont embauchés au dehors.

A LILLE

Vingt-six ouvriers ajusteurs, tourneurs, qui étaient occupés à l'atelier de construction Duponchelle, rue de Douai, 101, se sont mis en grève par suite du renvoi d'un de leurs camarades, le jeune [illegible]

A HAUBOURDIN

Fin de la grève des teinturiers

Les ouvriers teinturiers en grève de l'usine Mazingarbe ont repris le travail hier matin, aux anciennes conditions.

Heureux Mari

Mon époux m'a offert une boite de savon Trèfle Vaissier N° 383. — C'est un porte-bonheur, a-t-il dit. — Le parfum en est délicieux, la douceur exquise, et mon mari n'a jamais eu autant de chance. J'espère en avoir autant que lui. 67425d

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Aujourd'hui, 17 juin :

SOLEIL : *Lever à 3 h. 58 ; coucher à 8 h. 3.*
LUNE : *Nouvelle aujourd'hui.*
AUJOURD'HUI : *Saint Avit ;* DEMAIN : *Sainte Olga.*
CAISSE D'ÉPARGNE : *De 9 h. à 10 h. 1/2.*
A 8 H. : *Hôtel Pierre Catteau, concours de géographie.*
A 9 H. : *Tribunal de simple police.*
DE 1 H. A 2 H. : *Visites à l'Hôpital.*
A 8 H. : *Café Française, assemblée générale du Syndicat des cabaretiers.*

Poussière et Goudronnage

Tous les promeneurs et les passants qui suivent le boulevard connaissent les inconvénients résultant de cette poussière blanche qui recouvre la chaussée principale et qui provient de la couche de porphyre qu'on a étendue sur toute la longueur de la route. Cette question a fait l'objet de nombreuses observations, les automobiles, en passant, soulevant d'énormes nuages de poussière, de sorte que les autorités compétentes ont décidé le goudronnage du boulevard. Cette opération a commencé dans la journée d'hier.

Bonne nouvelle, vous direz-vous, chers lecteurs, après avoir lu les lignes qui précèdent. Enfin, nous allons, pouvoir, le dimanche, ou le soir, en semaine à la sortie de l'atelier ou du bureau, nous hasarder tout le long du boulevard de Paris, sans craindre l'exécrable poussière qui maintenant, y vole en tourbillons aveuglants, jusqu'au Parc de Barbieux !

Hélas, trois fois hélas ! détrompez-vous. Il ne s'agit pas encore aujourd'hui de l'avenue qui conduit à l'incomparable promenade dont Roubaix est si justement fier. Ce n'est pas le boulevard de Paris, qui va être goudronné, mais le nouveau boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing !

Il peut sembler étrange qu'un pareil travail ne puisse être exécuté à Roubaix, sur l'espace de neuf cents mètres, alors que le service départemental vient de l'entreprendre sur une route qui mesure plus de quatorze kilomètres.

Le goudronnage du boulevard de Paris, entrepris, il y a quelques années, par la Voirie municipale avec la contribution financière des propriétaires avait, pourtant, donné d'appréciables résultats.

A moins d'obtenir des automobiles l'allure d'un cheval marchant au pas, le goudronnage s'imposera, de nouveau, tôt ou tard. Nous formulons le vœu que ce soit de préférence tôt que tard.

La XXIVe Fête régionale de Gymnastique

L'Administration municipale nous prie de faire connaître à nos lecteurs, la teneur de la lettre qu'elle a adressée aux Généraux Commandants les 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 20e corps d'armée, le 10 juin courant dans le but de provoquer des permissions pour les militaires roubaisiens, à l'occasion de la fête régionale de gymnastique.

« Roubaix, le 10 juin 1909.

« Monsieur le Général en Chef,

« J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'Association Régionale des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais, organise, à Roubaix, sous les auspices de la Municipalité, sa 24e fête annuelle de gymnastique, qui aura lieu les 4 et 5 juillet prochain.

« Afin de permettre aux soldats roubaisiens, servant dans les diverses armes placées sous votre haute direction, d'assister à cette fête, qui s'annonce comme un très gros succès, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien donner des ordres pour qu'il leur soit accordé une permission de durée suffisante pour leur assurer le séjour à Roubaix pendant les deux journées des 4 et 5 juillet 1909.

« Convaincu que vous voudrez bien réserver un accueil favorable à la demande que je prends la respectueuse liberté de vous adresser, je vous prie d'agréer à l'avance, Monsieur le Général en Chef, l'expression de mes vifs remerciements, etc.

« N.-B. — La fête des 4 et 5 juillet sera présidée par M. le Ministre de la Guerre. »

L'accident du 3e génie, à Arras

L'état de la victime s'est aggravé

On connaît le grave accident dont fut victime, il y a quelques jours à Arras, un de nos concitoyens, M. Emile Provoyeur, dont le père est maréchal à Dottignies, mais qui habitait fréquemment chez son oncle, M. Stock, marchand de volailles, rue Lacroix, 162.

Les membres de la famille, qui avaient rendu visite au malheureux garçon, samedi et dimanche, avaient rapporté des nouvelles relativement bonnes. Depuis, sa situation a empiré sérieusement et avant-hier soir, ses parents inconsolables, recevaient à Dottignies, une lettre peu rassurante, que leur avait envoyée la religieuse, préposée à la garde du blessé. Elle annonçait que le jeune homme avait du délire et de la fièvre qui donnaient les plus grandes inquiétudes. Lundi soir, son état s'était encore aggravé, et le médecin-chef désespérait de le sauver.

Mercredi à la première heure, Mme Provoyeur, accompagnée de M. Stock, prit la direction d'Arras, où elle arriva vers neuf heures. Les visiteurs trouvèrent l'infortuné jeune homme en proie à un profond accablement ; il ne les reconnut qu'après vingt minutes, et laissa alors échapper d'abondantes larmes. Mais il ne prononça que quelques mots d'affection à l'adresse des siens, et surtout de ses parents, frères et sœurs, auxquels il consacrait un dévouement sans bornes.

Le médecin-chef a déclaré aux visiteurs que l'état du blessé s'était, depuis la veille, amélioré un peu, et lui donnait actuellement, une lueur d'espoir.

Une noyée quai d'Anvers

Les agents de police Delcourt et Agache, ont retiré du canal, quai d'Anvers, mercredi matin, vers cinq heures et demie, le corps d'une femme, qui surnageait non loin du pont Morel.

L'identité de la malheureuse fut vite établie par d'anciens ouvriers du peignage de l'Union, qui avaient travaillé avec elle. C'était une journalière, Adéline Wilfart, femme Demeyer, âgée de 46 ans. Séparée de son mari, depuis une vingtaine d'années, elle était venue habiter, en garni, le 3 avril dernier, à l'estaminet de M. F. Weymans, rue Jacquart, 108.

M. Prud'homme, commissaire de police, du 4e arrondissement, a constaté que le corps ne portait aucune trace de violences. Il l'a fait transporter à la morgue de l'Hôpital de la Fraternité.

Adeline Wilfart avait quitté son logement, lundi dernier, vers sept heures et demie du matin, sans dire où elle allait. Depuis cette époque, on ne l'avait pas revue. On ne sait s'il y a eu suicide ou accident.

Toutefois, ceux qui connaissaient Adéline Wilfart, opinent pour cette seconde hypothèse. La malheureuse, qui était de mœurs légères, et s'adonnait à la boisson, a pu tomber à l'eau en se trouvant sous l'influence de l'ivresse.

Comme nous le disons ailleurs, cette noyade ne paraît avoir rien de commun avec celle d'un inconnu qui a été constatée dans le voisinage, sur le territoire de Tourcoing.

La noyée était mère de deux enfants, dont l'un est marié. Ce dernier et la sœur d'Adéline Wilfart, sont allés reconnaître son corps à la Morgue.

UNE RÉUNION DE PROTESTATION CONTRE L'EXPULSION DES FILLES DE LA SAGESSE. — A l'occasion du jugement entraînant l'expulsion des Filles de la Sagesse, qui tenaient l'école ménagère de la rue de la Chaussée, de vives protestations se sont élevées dans le quartier. Une réunion aura lieu demain vendredi à 8 h. 1/2, dans la salle des œuvres de la paroisse Saint-Joseph. Elle a été annoncée par la circulaire suivante :

Nos religieuses doivent, par ordre des juges, quitter leur établissement de la rue de la Chaussée où elles se dévouaient aux filles de nos chers ouvriers. Ayant quitté l'enseignement depuis un an, elles consacraient tout leur temps et leur savoir aux œuvres sociales ; leur tâche était multiple et leur dévouement admirable. Il importe que personne n'ignore leur mérite, que chacun sache combien la population ouvrière de notre quartier est atteinte dans ses intérêts par cette mesure injuste.

Nous avons voulu que la question fut examinée et exposée devant vous, dans une conférence, par un avocat connu de vous, et dont la compétence et l'éloquence sont dans tous les souvenirs. Vendredi prochain, 18 juin, à 8 heures et demie du soir, dans la salle des Œuvres, M. Victor Diligent, avocat à Roubaix, vous parlera de celles qui sont proscrites pour dévouement social et religieux.

Nous croyons vous donner une marque d'estime en vous invitant à cette réunion. Tous ceux qui doivent quelque reconnaissance aux religieuses persécutées, auront à cœur d'être présents. Tous ceux qui veulent apprendre comment elles se dévouaient aux intérêts de la classe ouvrière viendront écouter l'orateur. Tous ceux qui, sans être tout à fait nôtres, se font un devoir social de protester contre toute proscription injuste seront à leur place près de nous. Tout citoyen français doit se trouver lésé dans ses intérêts les plus chers quand la justice est violée à l'égard de qui que ce soit.

C'est pourquoi nous voulons, en cette circonstance pénible, accroître le mouvement de sympathie qui facilite la tâche parfois si pénible des vrais amis du peuple.

Merci à l'avance de votre présence.

H. BAYART, curé.

A LA LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES. — Le dimanche 27 juin à 3 heures et demie aura lieu à l'Hippodrome de Roubaix, la première réunion générale des différentes sections de la ville. Les ligueuses auront la bonne fortune d'y entendre de nouveau la charmante conférencière qu'est Mlle de Noaillat et dont l'éloge n'est plus à faire à Roubaix.

La séance se terminera par des projections en couleur représentant la vie de Jeanne d'Arc et pendant lesquelles sera exécutée l'œuvre nouvelle de MM. Lesablais et Gastorie : récits parlés et chantés, soli et chœurs.

Le groupe de dames constituant la section artistique de l'Association Centrale Roubaisienne assumera la partie musicale de la séance.

Les lettres d'invitation serviront de carte d'entrée. Les personnes qui n'en auraient pas reçu et qui désireraient assister à cette séance peuvent s'en procurer chez Mme André Piat, 18, rue des Lignes. Les hommes sont admis.

UN HOMMAGE A LA MÉMOIRE DE M. AMÉDÉE PROUVOST FILS. — Au cours de la fête ouvrière annuelle organisée par la Société d'Horticulture de Valenciennes, et en présence de MM. les directeurs et ingénieurs des mines d'Anzin, M. Marcel Dubron, de Roubaix, remplaçant son père empêché, a prononcé une allocution sur le « Chômage et les Jardins Ouvriers ». Evoquant le souvenir de M. Amédée Prouvost fils, il s'est exprimé en ces termes :

« C'est bien ce qu'il avait compris, ce jeune patron poète, cet Amédée Prouvost plein de charme, dont tout Roubaix, sans distinction d'opinion, porte en ce moment le deuil.

» De plus en plus dégagé des traditions d'ardeurs politiques irritantes et vaines, séduit par la chaleureuse propagande des hommes voués aux idées de réconciliation sociale, il s'était fait modestement leur adepte. Mettant au service de ses aspirations philanthropiques sa muse attendrie et sa rime harmonieuse, il les avait consacrées et s'était voué lui-même au développement des Jardins populaires avec le doux espoir d'y faire pousser de la santé et du bonheur pour l'ouvrier dans la poésie apaisante et élevante de la nature et des fleurs.

» Sur la tombe de ce jeune Barde trop vite disparu, cueillons, Mesdames et Messieurs, la fleur parfumée du bon exemple, aimons et propageons comme il l'a fait le culte du Jardin ouvrier ».

A L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS DE ROUBAIX. — Par suite des récentes élections, le Bureau de l'Association se trouve constitué comme suit :

Président d'honneur : M. Victor Champier ; président : M. J.-J. Weerts ; vice-présidents : MM. Aristide Faidherbe, Alfred Barrême ; secrétaires honoraires : MM. Lecointre, Lefèvre ; secrétaire général administratif : M. Florquin ; secrétaires généraux : MM. Sabbe (Revue, bibliothèque), Desforest (placement), Desplanque (recrutement), [illegible], 13, rue de Florence) ; trésoriers-généraux : MM. Bercot (perceptions, 40, rue Saint-Antoine) ; Ordonnier (paiements).

Présidents des groupes : Beaux-Arts : M. Verlinge ; Mécanique : M. [illegible] ; Peignage et Filature : M. Mézière ; Teinture : M. Durot ; Tissage : M. Chemin. Bureau de la Mutualité : Président : M. Barrême ; vice-président : M. Folliot ; secrétaire : M. Lemaire ; trésorier : M. Mézière.

L'Association prépare de superbes excursions pour le courant de l'été, notamment à Nancy, son Exposition et ses environs, pour la Fête des Fabricants (1er août). Ce voyage durera facultativement 3 ou 5 jours ; il réunira sûrement les nombreux sociétaires qui ont eu la bonne fortune d'assister aux excursions de Liége-La Louvière, Rouen-Le Hâvre, Londres, l'Allemagne, etc. Une belle fête est à l'étude pour l'automne ; elle sera offerte à tous les membres de l'Association et à leur famille.

LE NETTOYAGE DE LA MAIRIE PROVISOIRE. — L'approche de la fête régionale de gymnastique des 4 et 5 juillet, fournit en ce moment, l'occasion de procéder au nettoyage de la Mairie provisoire.

Vraiment, ce n'est pas du luxe ! Sans être comparable aux célèbres travaux d'Hercule nettoyant les écuries d'Augias, le travail qui vient d'être entrepris, était, croyons-nous, tout aussi nécessaire.

LES FUNÉRAILLES D'UN ANCIEN SOUS-OFFICIER. — Mercredi, à neuf heures, ont eu lieu, en l'église Saint-Jean-Baptiste, les funérailles de M. Dominique Neumuller, membre de la société des Anciens Sous-officiers Français.

Sur la tombe, M. Arsène Hagard, président, a prononcé un discours dont nous détachons le passage suivant :

« Dominique Neumuller, natif de Merxheim (Alsace), alors que cette province était encore française, fut obligé, après la guerre, de suivre ses parents qui avaient opté pour la France, afin de ne pas rester sous le joug du brutal vainqueur. Il représentait donc chez nous l'âme de la Patrie meurtrie, et, bien souvent, dans l'intimité, il se plaisait à parler de son pays natal, de ses espérances de le revoir un jour délivré de ses oppresseurs, et de sa conviction d'y retourner bientôt, après la... revanche.

« Le destin n'a pas voulu donner à notre ami cette suprême consolation ; il meurt sans avoir vu s'accomplir ses vœux les plus chers. Comme tous ses frères exilés, son tombeau sera là où la destinée l'a conduit ; jusqu'à la fin de sa vie, il aura souffert de la blessure de sa mère Patrie, et ces souffrances supportées dignement, mais avec espoir de les voir se terminer un jour prochain, donnent à ces malheureux exilés la sympathie de tous les vrais Français, et elles les consolent de la tyrannique oppression allemande, qui applique si durement à nos frères d'Alsace-Lorraine, les paroles brutales du guerrier romain : « Malheur aux vaincus ».

PIANO-SIMPLEX se joue à la main comme piano ordinaire, et avec pédales comme le Simplex, exécution des œuvres musicales les plus artistiques. Maison SCREPEL, 138, Grande-Rue, Roubaix. 1101-8

UNE FILLETTE EBOUILLANTÉE. — Malgré les nombreux avertissements, il est encore des mères de famille qui commettent l'imprudence de déposer à terre des récipients contenant de l'eau bouillante, au risque de brûler leurs enfants.

Une imprudence de ce genre vient encore d'être commise, mercredi, un peu avant midi. La petite Madeleine Denève, dont les parents habitent 118, rue des Anges, en jouant dans la cuisine, est allée se jeter sur une bouloire pleine d'eau chaude, que sa mère venait de déposer à terre avant de se rendre à la cour.

Aux cris poussés par la fillette, sa mère accourut en toute hâte pour porter secours à son enfant. Des soins lui furent prodigués en attendant l'arrivée de M. le docteur Carette, qui releva des brûlures assez graves aux jambes, aux reins et au ventre.

La pauvre enfant, qui est âgée de trois ans, a été transportée à l'hôpital de la Fraternité ; elle souffrait horriblement.

LE TOUQUET PARIS-PLAGE ET L'HERMITAGE ET L'ATLANTIC HOTELS. — Si Paris-Plage est la plage idéale, les Hôtels Hermitage et Atlantic sont dignes d'elle. Leur succès s'accentue du reste d'année en année et l'*Hermitage* qui n'arrivait plus à satisfaire à toutes les demandes vient de faire construire 100 nouvelles chambres et quelques très beaux appartements qui, installés d'une façon tout à fait moderne et confortable, eau chaude, eau froide partout, etc...., seront à la disposition des baigneurs à partir du 15 juillet prochain. Quant à l'*Atlantic* sa situation en bordure de mer est trop connue et appréciée des gens de notre région pour que nous insistions. Signalons seulement, innovation heureuse, que cette année il sera relié à la forêt par un tramway électrique. 67033

LES CHARS DU CUL-DE-FOUR AUX FÊTES DE LILLE. — Devant le succès obtenu à la Pentecôte par la fête du Soleil, le Comité du Cul-de-Four n'a pas hésité à produire aux fêtes de Lille, qui ont lieu dimanche prochain, les chars du Soleil et de la Fleur, complètement transformés.

Les enfants qui accompagnent ces chars sont priés de reprendre costumes et couronnes, vendredi, dans la journée, au Foyer Fraternel, rue de la Basse-Masure. Le voyage se fait par service spécial de Tramways uniquement réservés aux enfants, ainsi qu'au Comité chargé de veiller sur eux. Rentrée à Roubaix, vers huit heures du soir.

HALLE FLIPO. — A partir d'aujourd'hui, beurre qualité supérieure, très fin, 1 fr. 30 la livre. 67456

UN PETIT GARÇON DANS LE CANAL. — Un gamin d'une douzaine d'années, demeuré inconnu, est tombé dans le bief du Galon d'Eau, mercredi vers midi et demi, en voulant grimper sur la bélandre « Incroyable », amarrée au quai de Lorient. Le jeune imprudent n'eut point tardé à disparaître sous le bâteau, mais, par bonheur, les cris poussés par un camarade qui l'accompagnait, furent entendus du marinier M. Hippolyte Vinghe, qui parvint à le retirer presqu'aussitôt. Le gamin a disparu aussitôt par la Grande-Rue, sans se faire connaître.

En versant **25 Francs**, on peut devenir actionnaire de la grande brasserie **Union de Roubaix-Tourcoing**, 55, rue Meyerbeer, Roubaix, renommée pour l'excellence de ses produits (bières et liqueurs). 67

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE s'est déclaré mercredi matin, dans le grenier de l'habitation de M. Louis Dujardin, chaudronnier, rue Voltaire, cour Dufaye, 2. Sa femme, occupée à faire la lessive, au rez-de-chaussée, ayant entendu un bruit anormal provenant du grenier, y monta aussitôt, et constata que le feu dévorait le plafond de la chambre de ses enfants.

Sitôt l'alarme donnée, les voisins accoururent, et après une vingtaine de minutes, parvinrent, avec des seaux d'eau, à enrayer le feu. Celui-ci avait dû couver longtemps, entre le plancher et le plafond, qu'il a détruits sur une superficie de trois à quatre mètres carrés. On en ignore la cause, d'autant plus singulière, que le feu a pris à deux mètres à peu près de la cheminée et que celle-ci ne présente aucune fissure.

Les dégâts, évalués à 300 francs, comprennent, outre le dommage causé au plancher, celui qu'a subi le locataire, dont les lits des enfants ont été fortement avariés. Ces dégâts ne sont pas assurés.

Dr NARET. — Spécialiste des maladies du cœur et du poumon. 48, rue de Lille, de 2 h. à 4 h. et sur rendez-vous. Consultations gratuites pour les indigents, le mardi et le vendredi, de 8 h. à 9 h.

EN VUE DE L'EXTRADITION. — En vertu d'une demande d'extradition formulée par le gouvernement belge, les agents de sûreté Doutreligne et Vanhuysse ont arrêté, mercredi après-midi, boulevard Gambetta, un peintre, Théophile Poublon, 36 ans, domicilié boulevard de Belfort 49, qui a jadis été condamné par le tribunal de Gand, à un an de prison, avec arrestation immédiate, pour attentat à la pudeur. La victime était un enfant de moins de 13 ans. Cet individu sera transféré jeudi à la maison d'arrêt de Lille, en attendant son extradition.

Moyennant une caution toujours remboursable, on devient actionnaire à **LA BRASSERIE ROUBAISIENNE**, et on profite des nombreux bénéfices. 1010-4

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Le chauffeur de la Brasserie Roubaisienne, M. Achille Grouseau, 43 ans, rue de Bourgogne, 16, s'est fait une entorse au pied gauche en descendant d'une échelle. Quinze jours de repos. Docteur Lherbier. — Un homme de peine de MM. E. et F. Duvavrin, fabricants, M. Victor Vancaneghem, 46 ans, rue de la Bretagne, 30, a été blessé au pied gauche par une barre de fer. Quinze jours de repos. Docteur Lefebs. — Dans les magasins de MM. Delierre et Barin, négociants en laines, rue Daubenton, 14, un homme de peine, M. Ernest Vanhellingham, rue Richard-Lenoir, 57, a été contusionné à l'épaule droite,